

**AVIS**

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 6-2021**

**AVIS** est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 17 mai 2021, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le **règlement numéro 6-2021 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter, dans les usages spécifiquement autorisés pour la zone Rd16, l'usage 6376 – Entreposage intérieur en général**;
- QUE le règlement numéro 6-2021 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 26 mai 2021;
- QUE le règlement numéro 6-2021 est entré en vigueur le 26 mai 2021, suite à la délivrance du certificat de conformité par M<sup>e</sup> Line St-Pierre, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien inséré au présent avis public.

Donné à La Pocatière ce 2 juin 2021.

Danielle Caron, OMA  
Greffière